

OUVRIER PAYSAGISTE

FORMATION CERTIFIANTE



Public accueilli

Toutes personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (selon votre situation, la condition de limite d'âge peut ne pas être applicable, contactez-nous pour plus de renseignements).

Toutes personnes bénéficiant d'une reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge.

Prérequis : Savoir lire, écrire et compter (niveau 5ème).

Vos interlocuteurs

- Accueil du Pôle formation et Orientation : **05 53 62 23 24**
- Référente handicap : **Catherine CLERGÉREAU** - catherine.clergereaux@clairvivre.fr
- Formateur : **Jean-Marc FOUGEYROLLAS** - jmarc.fougeyrollas@clairvivre.fr

Formateur en section Ouvrier du Paysage au sein de l'ESRP depuis 2003.

Durée

14 mois. Un minimum de 15 ½ semaines sera obligatoirement effectué en centre (durée indicative : 520 heures).

Consultez notre site internet pour connaître les prochaines dates de session <https://cf2c.clairvivre.fr/ouvrier-du-paysage>

L'entrée en apprentissage peut être adapté en fonction du projet de l'apprenti et des contraintes de l'entreprise.

Rythme d'apprentissage préconisé : 1 à 2 semaines en centre pour 1 à 5 semaines en entreprise.

Tarif

Dans le cadre de votre contrat d'apprentissage, l'OPCO de la branche professionnelle concerné prend en charge le coût pédagogique.

Certification visée

Titre professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail.

Méthodes pédagogiques

- méthode expérimentale ;
- méthode active ;
- méthode démonstrative.

Moyens de mise en œuvre

- Plateau technique complet avec un hangar pédagogique de 350 m², des secteurs paysagers de 3 hectares entièrement végétalisés
- Matériels sur batteries et thermiques tels que tondeuses, débroussailleuses, souffleurs, taille-haies, tronçonneuses, motoculteurs etc...
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteur, ordinateurs etc...

Le métier

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique, fonctionnel ou écologique. Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses, des emmarchements et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. À partir de consignes transmises par son hiérarchique, l'ouvrier paysagiste participe aux implantations des ouvrages, réalise les travaux de préparation de sol, de plantation, de mise en place de massifs saisonniers, d'engazonnement et de maçonnerie paysagère. Il nettoie les abords, entretient les massifs, les végétaux isolés, les gazons et les surfaces minérales. Il taille les végétaux et procède, depuis le sol, à l'élagage des arbres, et à l'abattage et au débit d'arbres de petites dimensions. Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien) et sur des supports de plantation divers (pleine terre, conteneurs, façades et toitures végétalisées). Il peut être amené à informer et conseiller le client sur l'entretien et les soins à apporter aux espèces végétales implantées ou à planter sur son terrain, et à informer les usagers lors des chantiers réalisés sur l'espace public. Sous la responsabilité de son hiérarchique, il protège les végétaux des bioagresseurs par des méthodes préventives ou curatives adaptées, y compris à l'aide de produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la législation en vigueur. Il utilise fréquemment et assure la maintenance de premier niveau des matériels motorisés spécifiques (débroussailleuse, tondeuse, taille-haie etc.). Il peut conduire des tracteurs, microtracteurs polyvalents, tondeuses autoportées ou mini pelles. Il exerce seul ou en équipe et se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers.



Objectifs

À l'issue de la formation, l'apprenti sera capable de d'entretenir et de végétaliser un espace paysager, de poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

Programme

CCP1 - Entretien un espace paysager

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- tailler des arbres et des arbustes
- abattre et débiter un arbre quatrième dimension
- effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

CCP2 - Végétaliser un espace paysager

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- réaliser un gazon ou une couverture végétale
- planter des arbres et des arbustes
- réaliser un massif paysager

CCP3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- poser et entretenir un réseau d'arrosage

Évaluations

L'examen du Titre Professionnel se déroule sur le site de Clairvivre devant un jury de professionnels agréé par le ministère du travail.

Des évaluations en cours de formation sont organisées pendant la période d'apprentissage avec à minima un ECF par bloc de compétences.

Emplois visés

- ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage
- jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- ouvrier des espaces verts
- agent d'entretien des parcs et jardins

Secteurs d'activités

- entreprises du paysage
- parcs et jardins
- sols sportifs
- services techniques des collectivités
- services techniques des complexes touristiques

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Oui. Veuillez consulter cette page <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37875/>

Passerelles et poursuites possibles :

Passerelles et poursuites de formations possibles vers un CS Maintenance des terrains de sports et de loisirs, un CS Arboriste élagueur, un CS Constructions paysagères, un Bac pro Aménagements paysagers ; un BP Aménagements paysagers.

Conditions d'admission :

- Pour venir nous rencontrer nous vous invitons à nous envoyer un **dossier de candidature**. Celui-ci nous permettra d'étudier les conformités administratives (diplômes antérieurs, âge, statut...).

[télécharger le dossier de candidature](#)

- À la réception de votre dossier, nous vous proposerons un **entretien pédagogique**. Cet entretien aura pour objectif d'étudier votre motivation, votre projet et les conditions de déroulement de votre apprentissage.
- Les prérequis seront vérifiés soit sur présentation d'un diplôme de niveau 3, soit par test réalisé en présentiel.

Vous recherchez une entreprise, nous engageons à vous accompagner

[rechercher une entreprise](#)